

Boîtes aux lettres  
65 000 000



Points de contact  
17 000



# Le lien social

Numéro gratuit



## Un service public vital

Un symbole du service public  
page 2

## Complémentarité des métiers

La distribution jusque chez l'utilisateur  
page 4

## Éclatement de La Poste

En finir.. à quelles fins ?  
page 6

## 100% Public

Appropriation publique et démocratique  
page 8

## International

Sénégal / Belgique  
page 13

## Comment faire ensemble ?

L'exemple de Toulouse Ancely  
page 14

## Nouvelle édition

Ne pas jeter sur la voie publique

# Un symbole du service public

La Poste est le plus ancien service public français. Par son histoire, ses missions d'intérêt général, elle occupe une place à part dans la vie économique et politique, sociale et culturelle. La coexistence de plusieurs réseaux constitue une spécificité de La Poste. Elle dispose d'un réseau de relevage, de tri et de distribution de courrier et de colis et d'un réseau de bureaux de poste, de guichets, de services financiers qui couvrent l'ensemble du territoire. La Poste est souvent l'un des derniers services publics présents dans les communes rurales. Sa présence est aussi indispensable dans les zones urbaines et suburbaines où elle joue un rôle important dans l'intégration sociale. Son implantation y est souvent insuffisante. Premier service public de proximité, premier employeur après l'État, son activité fait partie de la

vie de chaque citoyen mais aussi de chaque entreprise, de chaque collectivité territoriale ; bref, de la société tout entière. La Poste constitue l'un des socles de l'aménagement du territoire, qu'il soit géographique ou social. Ses réseaux sont les premiers de France. En moyenne 4 millions de personnes franchissent quotidiennement la porte d'un service postal. Comme la grande masse des citoyens, la CGT est très attachée à l'esprit de service public qu'incarne La Poste. Le lien social y est fort avec la proximité, la qualité, la sécurité, la continuité, la confidentialité, la solidarité, l'égalité d'accès et de traitement, mais aussi l'adaptabilité pour permettre un développement du service public postal. Toute cette construction a été remise en cause par le projet de l'Etat et de la direction de changement de statut, d'ouverture du capital et donc de sa privatisation.

## LA CGT PROPOSE

... des évolutions fondées sur la satisfaction de tous les besoins fondamentaux exprimés par les particuliers comme par les entreprises. En portant le principe d'une «appropriation publique des activités postales et de télécommunication», la CGT entend rapprocher le service public postal des besoins de la collectivité nationale, ouvrir et démocratiser sa gestion, tenir compte de la dimension européenne, pour la construction d'un véritable service public de la communication.



# Une multitude de métiers pour répondre aux besoins des usagers

Le secteur postal représente un enjeu essentiel pour la démocratie, la citoyenneté, la solidarité, l'égalité et le progrès social. Derrière l'image du facteur et du bureau de poste se cachent des milliers de postières et postiers « invisibles » du grand public qui travaillent à de multiples services: service de paie, service informatique, centres d'acheminements, services supports, médecins... La Poste est une « entreprise de main d'œuvre » et la nature de ses activités diversifiées implique une grande qualification de ses salariés et cela dans tous les métiers.

Par leurs métiers, les postiers participent au lien social et économique au développement de la société par la réponse aux besoins. L'interpénétration de plusieurs réseaux est une spécificité de La Poste.

La force de La Poste réside dans l'unicité et la complémentarité des métiers. Elle dispose à la fois d'un réseau de collecte, de tri et de distribution du courrier et de colis d'un réseau de gestion de produits bancaires et d'épargne, qui couvrent l'ensemble du pays et d'un réseau de bureaux de poste avec des personnels qualifiés.

**Pour la CGT, son unité et sa complémentarité doivent être préservées et renforcées pour lui permettre réactivité, cohérence, continuité et maîtrise de l'ensemble des missions du service public postal et de son développement. Cet ensemble devrait permettre une mutualisation des coûts et une plus grande efficacité d'un réseau postal unique.**

**Cette force, c'est la capacité du personnel à traduire le sens du service public postal au quotidien, car le sens et la finalité du travail des postiers résident dans leur fierté de pouvoir exercer ce rôle social.**

**Bureau de poste :  
Plus de 100  
opérations possibles**

**Agence Postales Communales (APC)  
et Relais Poste Commerçant (RPC) :  
≈ 10 opérations possibles**

## Mission d'aménagement du territoire : Un enjeu de cohésion sociale

Le bureau de poste de proximité est un maillon essentiel au développement solidaire de la vie économique et sociale pour empêcher toute exclusion. Cependant, la nature des points de contacts est profondément modifiée, remettant en cause l'égalité de traitement des usagers. La Poste ambitionne de ramener le nombre de poste de plein exercice à 2000 en 2030. Pressions et chantages sont

exercés sur les maires pour accepter un service minimum ou voir disparaître leur bureau de poste.

Des opérations postales garantissant la confidentialité, le conseil, nécessitent un réseau fiable avec des postiers formés. Ce qui dans les faits est à l'inverse de ce à quoi sont confrontés les usagers dans les agences communales, relais poste et autres commerçants. Partout, le

bureau de poste est un enjeu de cohésion sociale en zone rurale, en zone urbaine et péri-urbaine, et industrielle. La Poste, symbole du service Public.

Le lien social de proximité est un des socles de l'aménagement des territoires. Une conception d'un service public moderne et efficace permettrait de répondre à des besoins nouveaux et d'assurer un réel développement de la société.

# Distribution du courrier et du colis

## Enjeux du dernier kilomètre jusque chez l'utilisateur



La Poste aborde la distribution du courrier et le passage quotidien du facteur comme un coût à réduire. Une consultation initiée par La Poste fait ressortir une attente forte des usagers sur le lien social véhiculé par le facteur, l'appréciation de la qualité du service rendu lorsque le salarié est formé et une image sécurisante entraînant la confiance.

Pour les salariés, l'attachement au sens de leur travail et des missions qu'ils exercent est central dans l'identification que chacun peut avoir dans l'exécution des tâches confiées. Leur non-réalisation entraînant burn-out pour les uns et mécontentement pour les autres.

Cette souffrance trouve son origine dans une orientation strictement budgétaire, alors que la mise en œuvre de moyens devrait s'apprécier au regard des résultats attendus.

**La concurrence ne peut être le fil conducteur d'une réponse à des besoins sociaux.**

Apporter des repas, être un acteur du maintien à domicile, participer à la communication dans les localités, tisser du lien entre les différents acteurs locaux, mutualiser la distribution des colis, collecter le papier recyclé pour aider à un bilan énergétique, lutter contre l'illectronisme, sont autant de tâches que les postiers peuvent appréhender. Et ce, à partir du moment où le cadre structurant est défini par des orientations stratégiques et politiques claires et partagées, qui donne du sens et de la fierté aux postiers.

La concurrence ne peut être le fil conducteur d'une réponse à des besoins sociaux.

Redonner collectivement de la cohésion à cet ensemble a du sens pour réussir dans la lutte contre les exclusions, la précarité, le repli sur soi, l'isolement, la souffrance au travail.

**Les missions de La Poste doivent être regardées avec une vision transversale des enjeux exprimés par la population.**

A woman with glasses and a blue scarf is working in a postal sorting center. She is surrounded by shelves filled with mailboxes and is holding a cardboard box. The background shows rows of mailboxes with various colored dividers (blue, yellow, orange).

**Plusieurs  
métiers,**

**une seule  
profession :**

**POSTIER**

# En finir avec le service public postal... à quelles fins ?

## Pourquoi scinder, séparer, segmenter les activités ?

En 1990, le gouvernement a décidé de scinder les P.T.T (Postes, Télégraphes et Télécommunications). Ils ont justifié cette décision en disant qu'il était impossible d'avoir différents métiers au sein de la même entreprise ou administration. Cependant, cette justification est trompeuse et n'est pas basée sur des principes vertueux.

À l'époque, les P.T.T représentaient une approche globale de la communi-

cation et des droits associés. Les avancées technologiques étaient intégrées de manière synergique. Par exemple, les excédents budgétaires générés par l'activité de courrier finançaient la recherche et le développement de la téléphonie.

Pourquoi abandonner cette possibilité où l'intérêt général était la seule boussole ? Parce que la financiarisation de l'économie et la

rentabilité commerciale au service des seuls actionnaires sont devenues le socle des orientations stratégiques et politiques.

## La rentabilité prend le pas sur le service public !

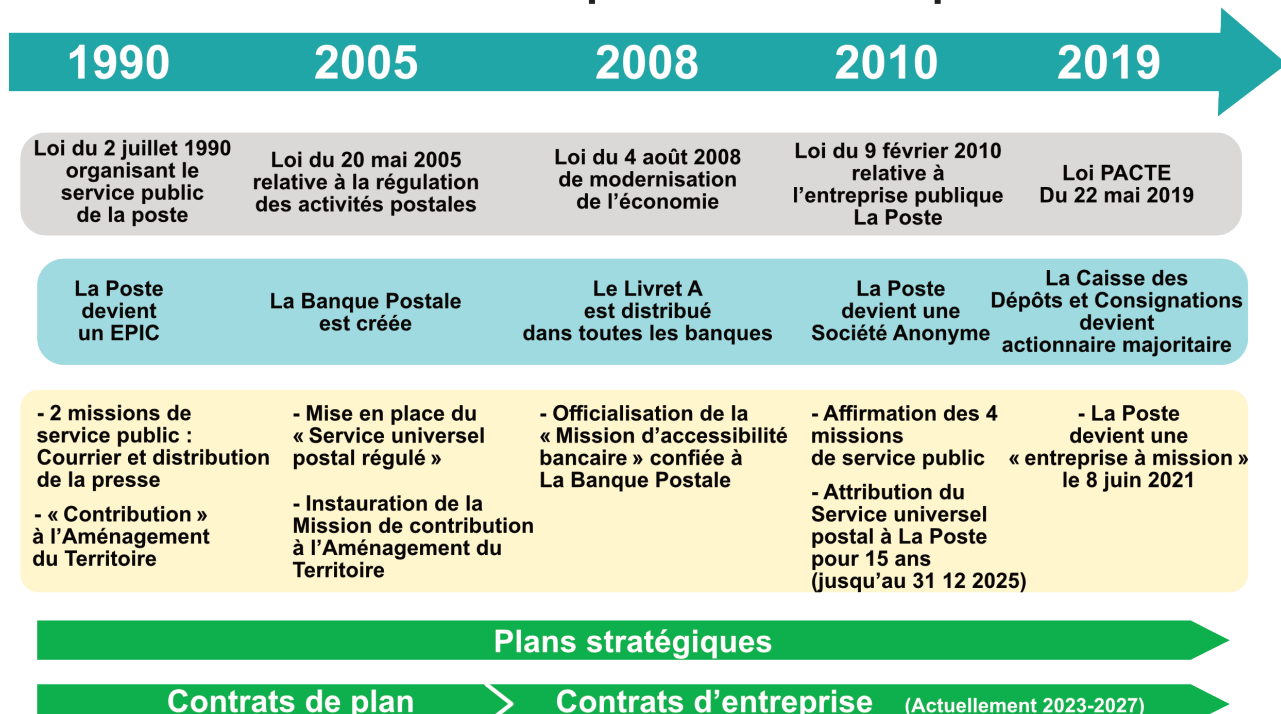
Cette conception inégalitaire détériore la qualité du service pour les usagers, les conditions de travail des salariés, et transfère le coût sur le budget des ménages.

## Le Groupe La Poste, c'est :

6,5 milliards d'€ de bénéfices sur les 4 dernières années

Plus de 600 filiales en France et dans 66 pays

## Schéma de la chronologie de la privatisation Les missions de service public de l'entreprise La Poste



# France Services

Les maisons France services favorisent-elles le lien social, la proximité territoriale et technologique ?

Œuvrer pour que chaque citoyen ait un accès à tous les services publics ne peut s'entendre dans une logique de réduction budgétaire. Ces lieux doivent se construire en réponse aux besoins des usagers. La Poste, reconnue par les Français comme le premier vecteur de lien social doit y prendre toute sa place. Non dans une volonté de réduire sa participation à l'aménagement du territoire, mais



bien avec une vision transversale de l'accès pour tous aux services publics. Les missions accessibles au sein de ces établissements ne peuvent être un modèle préétabli. Il existe dans

chaque département des commissions départementales de présence postale dont il faut élargir le champ de compétence.

Tous les acteurs (élus, responsables de l'état, salariés, entrepreneurs, et usagers) doivent décider et partager le contenu, afin d'être au plus près des besoins des populations. L'attente des citoyens n'est pas la même dans un territoire rural ou dans une zone prioritaire. Les réponses doivent être adaptées à la réalité de chaque situation. Cette construction est possible, seule manque à l'appel, la volonté politique.

## Le Groupe La Poste, c'est :

**13 000**

bureaux de poste supprimés  
depuis l'an 2 000

**77 243**

suppressions d'emplois  
en 10 ans (2013-2023)



## Recours à l'intérim

**23 000 travailleurs intérimaires** au quotidien à La Poste **pour 170 000 agents**

C'est un choix d'entreprise qui organise la précarité et la flexibilité !

Cette politique sociale a plusieurs conséquences très négatives : elle désorganise les collectifs de travail avec du personnel formé sur le tas et en rotation continue. Cette politique engendre une dégradation de la qualité du service rendu, permet de changer facilement de personnel quand ce dernier est usé par l'intensité de l'activité.

Si les postiers sont appréciés par les usagers, c'est qu'ils ont un savoir-faire, et la relation de confiance est liée au fait que « *je connais mon postier* ».

LA CGT  
MÈNE

une campagne pour la déprécarisation,  
pour l'égalité des droits  
des travailleurs.



# Appropriation publique et démocratique des activités postales et de télécommunications

## L'appropriation publique des activités postales: un enjeu de société

Les postiers et les usagers doivent pouvoir peser sur les décisions stratégiques qui orientent le service rendu et son financement. Cela doit permettre d'assurer une maîtrise publique nationale des réseaux postaux, d'assurer un accès pour tous aux services et contenus émergents, dans le respect de la péréquation tarifaire et territoriale. Cela passe aussi par un pôle financier public au service de l'intérêt général. Les missions allouées au service public postal sont de développer le réseau postal, distribuer le Livret A, pérenniser ses missions, conserver l'accès aux espèces, telle est la liste non exhaustive. Pour lutter contre la concurrence entre les sala-

riés (le dumping social) à La Poste, la CGT revendique que tous les employés bénéficient des mêmes droits et garanties, mais aussi la réinternalisation des activités et des emplois au sein de La Poste. Cette démarche vise à transformer les activités postales en un service public capable de répondre aux besoins de l'ensemble de la population..

## Assurer le droit à la communication !

Le droit à la communication est un droit fondamental républicain mentionné dans la déclaration des «Droits de l'Homme» (article 11 de la déclaration de 1789). Il doit être garanti à chaque citoyen au même titre que le droit à l'eau, à l'énergie, au logement, à la santé, à l'éducation, aux transports. Toutefois, dans notre société, ce droit

comme beaucoup d'autres (droit au travail ...) est différent selon la condition sociale des uns et des autres, et selon le lieu où l'on vit. La communication représente un enjeu stratégique et déterminant de développement économique, industriel, social, culturel et démocratique pour le plein emploi et le progrès social constitutifs d'un développement humain durable et environnemental. En cette période, ce droit devient un enjeu de société encore plus crucial. Le service public postal doit être en mesure de jouer son rôle pour promouvoir la justice sociale, l'intérêt général et national, la démocratie, ainsi que les autres services publics. Il doit aussi soutenir les sciences et les techniques, favoriser leur développement et contribuer à l'emploi. Dans cette optique, la communication doit être libérée des logiques commerciales.

LA CGT  
PROPOSE

## Le droit à la communication

Pour garantir ce droit fondamental, l'appropriation publique et démocratique des activités postales et de télécommunications repose sur 3 exigences :

- **la démocratisation** (avec l'objectif que les salariés, les usagers et les élus soient associés aux choix stratégiques, orientations et décisions pour une véritable réponse aux besoins qui soit affranchie des milieux financiers),
- **des droits nouveaux d'information**, de contestation et de proposition des salariés et de leurs représentants pour intervenir sur la stratégie et la gestion de l'entreprise afin d'y imposer de nouveaux critères d'efficacité économique et sociale,
- **un aménagement équilibré**, solidaire et cohérent du territoire, prenant en compte l'ensemble des besoins sociaux, sociétaux et environnementaux.

Cette proposition permettrait de garantir l'accès à toute la population sur l'ensemble du territoire à tous les produits, services, contenus et moyens de communication y compris les plus modernes à un prix abordable en faisant jouer pleinement la péréquation tarifaire et en assurant une véritable qualité de service.

La Poste pourrait ainsi jouer un rôle moteur pour le développement du réseau des télécommunications de demain. Dans cette perspective, il est indispensable de revoir les relations entre La Poste et les opérateurs de télécommunication et envisager de nouvelles coopérations.



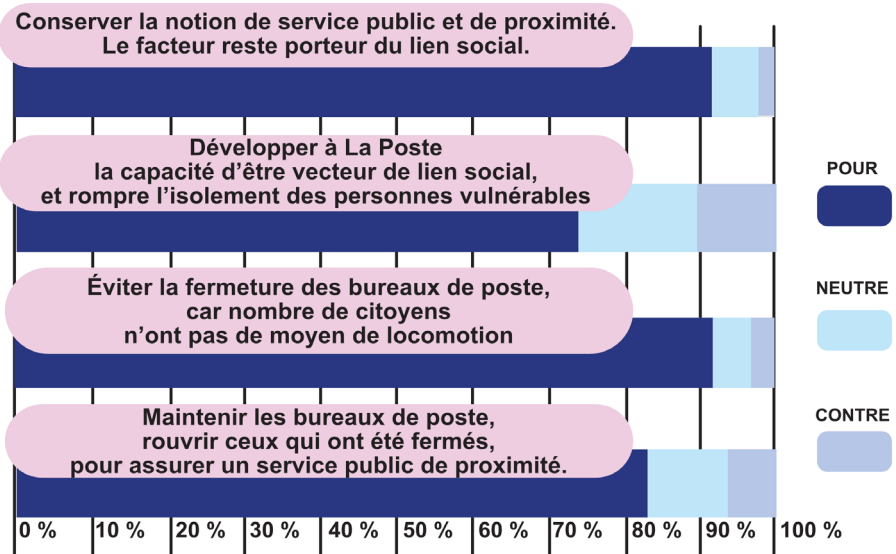
# Pluralisme de la presse et démocratie

La distribution de la presse fait partie des 4 missions de service public (avec l'aménagement du territoire, l'accessibilité bancaire et le service universel postal) qui ont été confiés à La Poste et qui doivent être renégociés d'ici fin 2025.

Afin de favoriser le pluralisme, notamment celui de l'information politique et générale, par le biais de tarifs préférentiels, la distribution de la presse est compensée par l'État sous conditions fixées par l'Europe. Sur le papier, le service public du transport postal de presse est assuré 6 jours sur 7 sur l'ensemble du territoire national dans des conditions qui garantissent l'égalité de traitement des usagers et avec un très haut niveau de qualité de service.

L'État est constitutionnellement garant du pluralisme et de la liberté d'opinion : il doit remplir ses obligations en termes de financement d'aide à la presse.

La mise à mal par l'opérateur postal de la qualité de service sous prétexte de déficit chronique interroge sur la continuité démocratique du libre accès à toute la presse dans une période où la démocratie est en danger.



## Courrier contre numérique :

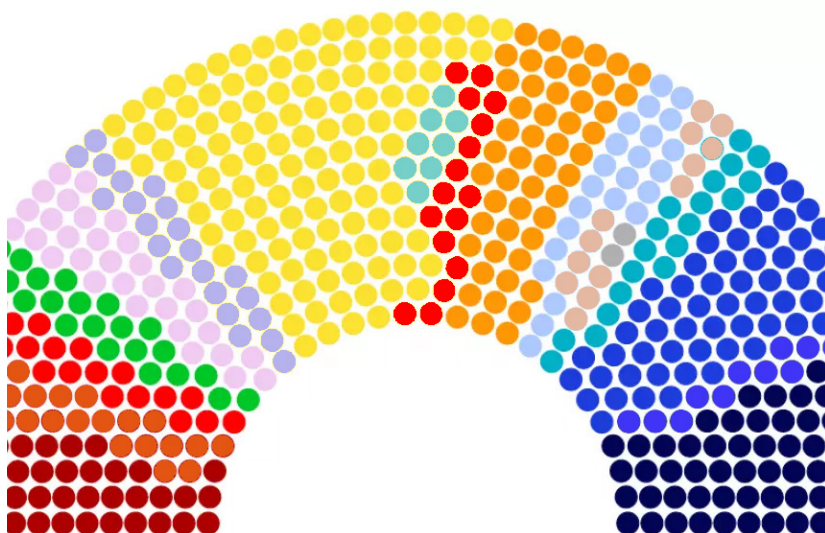
**1,7 fois moins**  
de conséquences  
sur l'appauvrisse-  
ment de la couche  
d'ozone.

**3,7 fois moins**  
d'effets sur  
l'eutrophisation de  
l'eau douce.

**3 fois moins**  
d'effets sur le  
réchauffement  
climatique.

**5 fois moins**  
d'effets sur  
l'acidification des  
océans.

Source, rapport Quantis demandé par La Poste.



**LA CGT  
PROPOSE**

de remplacer l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques, des Postes, et de la distribution de la Presse) par une véritable instance publique de concertation démocratique, composée d'élus, d'usagers, d'associations, de représentants d'entreprises, patrons et salariés, de personnes qualifiées, et d'organisations syndicales représentatives.



## Environnement et développement humain durable

**Pour la CGT, le réseau postal est une richesse pour les défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain.**

Notre réflexion se base sur une simple logique décorrélée des aspects mercantiles de tous les opérateurs. Cela passe nécessairement par le développement humain durable, des droits et garanties de haut niveau, dans le respect de l'environnement.

**De l'expéditeur à la porte de l'utilisateur, l'acheminement pourrait être beaucoup plus vertueux qu'il ne l'est.**

Comme en Suisse, il faut privilégier les transports écoresponsables pour réduire les centaines de kilomètres parcourus par les camions. Toutes les plateformes logistiques (courrier et colis) devraient être connectées au réseau ferroviaire, permettant de transporter les produits au plus près des centres de distribution. De plus, il est nécessaire de remarquer la multiplication des opérateurs et des camionnettes qui livrent une même rue, voire une même adresse. Chaque enseigne, parfois appartenant à la même entreprise comme La Poste avec DPD, Colissimo et Chronopost, couvre exactement le même périmètre de distribution, mais pour des produits différents.

Quoi de plus vertueux que d'avoir un seul livreur pour un même quartier, une même commune, pour l'ensemble des colis, courriers, presse et publicité... Rien d'utopique là-dedans, c'était le cas avant la casse des PTT... Ce n'est que du bon sens.

### Comment ?

En confiant à un unique opérateur l'ensemble du service universel qui comprend, entre autres, la distribution de tous les courriers et les colis jusqu'à 20 kg !

La volonté patronale et politique de déporter les coûts et la pollution sur les usagers est tout de même maladroitement cachée... L'éloignement des bureaux de poste ou des relais colis ne modifie en rien l'impact écologique, il se trouve simplement déporté des entreprises vers les usagers individuellement. De la même façon, la fermeture des centres courriers, de guichets, de plateforme logistique reporte sur les salariés l'impact écologique en éloignant les lieux de travail des lieux de vie.



### Recy'go

**Dans la continuité, la CGT porte et défend toujours la filière de recyclage du papier.**

**Si La Poste met en avant le ramassage du papier usé, elle ne dit pas sa finalité !**

Alors que la France était dotée d'une entreprise entièrement verte sur le recyclage du papier d'un tiers de la population (plus de 25 millions de personnes), l'entreprise La Chapelle d'Arblay a été foudroyée sur l'autel de la rentabilité (rentable mais pas assez pour les capitalistes).

La Poste et l'Etat n'ont rien fait pour garder ce formidable outil industriel, seule la CGT s'est battue et continu le combat pour voir ouvrir de nouveau La Chapelle d'Arblay ! Du coup, le papier ramassé par La Poste est soit envoyé à des milliers de kilomètres, soit directement incinéré... on appelle cela le greenwashing.

# Le numérique : le pari du service public



**Le numérique est plus qu'un progrès technologique, il métamorphose notre société, son économie, ses liens sociaux comme d'autres révolutions en leur temps.**

Le sens et la finalité de cette transformation doivent devenir un facteur de progrès social, d'émancipation, de coopérations, plutôt qu'un vecteur d'accélération de la course aux profits, d'asservissement et de remise en cause de la démocratie et des libertés.

Loin d'être un handicap, le numérique peut contribuer au développement du Service Public Postal, par l'interactivité des réseaux de La Poste, à partir des attentes et des besoins diversifiés des usagers sur les services postaux. Plutôt que de les opposer et de les mettre en concurrence, La Poste a la possibilité de combiner l'utilisation des deux supports de messages qu'ils soient matérialisés ou dématérialisés. Il n'y a pas de déterminisme technologique. Un algorithme programmé pour réaliser des objectifs financiers peut l'être tout autant pour répondre à des critères de progrès social dans une entreprise ou dans des services publics, tels que la réduction du temps de travail, les normes, le nombre d'emplois...

**Le numérique : un enjeu de souveraineté nationale !**

Il y a urgence à construire une vraie stratégie de filière basée sur une

ambition industrielle pour l'ensemble du numérique et de la communication, tant au niveau national qu'à l'échelle européenne. La crise sanitaire a révélé l'importance cruciale de la sécurité et de la protection des données. Nos concitoyens aspirent à ces garanties. Par ailleurs, il est nécessaire de développer un numérique vert et socialement responsable. Ces enjeux sont autant d'arguments pour promouvoir un véritable projet industriel et défendre nos emplois. La Poste pourrait jouer un rôle clé en créant, par exemple, un cloud souverain. Cela pourrait se faire en s'appuyant sur l'expertise des salariés de sa filiale Docapost. Ceci pour gérer, sauvegarder, contrôler les données numériques et leurs utilisations afin que les usagers, mais également les entreprises et les administrations, en aient leur maîtrise. De plus, cela permettrait de ne pas dépendre des GAFAM (Google, Apple, Facebook,...).

Nous avons des propositions pour une appropriation publique du numérique.

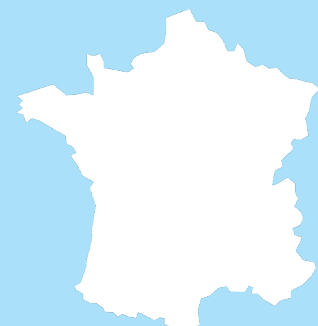
**Créer un service public de gestion et de protection des données et de leur exploitation, c'est créer des droits collectifs, c'est aussi lutter contre l'exclusion.**

**30%**

**Taux d'illectronisme en France**

**80%**

**Des Français pour plus de proximité vers les plus vulnérables et du personnel pour l'accompagnement au numérique**



# De la mission d'accessibilité bancaire vers la création . . .

## . . . d'un pôle public financier

La mission d'accessibilité bancaire dévolue aujourd'hui à La Poste garantit à chaque citoyen l'accès à un livret A dont les fonds épargnés servent au financement du logement social et au développement urbain.

**Cette mission devrait aller plus loin et garantir à chaque citoyen l'accès à un compte bancaire et à un moyen de paiement pour vivre dignement.**

LA CGT  
PROPOSE

.. la création d'un pôle financier public, fondé sur la satisfaction de tous les besoins fondamentaux des particuliers comme des entreprises, protégé de toute spéculation. Ainsi, à l'appui du réseau des bureaux de poste et des centres financiers, la banque postale permettrait :

- Le développement du logement social et des équipements sociaux
- La coopération entre les banques plutôt que leur concurrence sur les projets d'intérêt général.
- Le développement du territoire et des services publics (transports, recherche, santé, éducation, culture, sport...).
- La participation à des prêts aidés (par le cautionnement) pour les petites et moyennes entreprises.
- Le financement de la recherche pour relever le défi majeur de l'enjeu environnemental.



# CONNECTER LE MONDE:

## Zoom sur les postes à l'étranger

**Au Sénégal,**



**quel est l'enjeu du service public postal ?**



Photo ci-dessus : Ibrahima SARR - SNTP Sénégal

**Le service public est le garant d'une certaine équité dans la jouissance des biens et services offerts par l'Etat pour l'ensemble de la population ou tout au moins pour leur grande majorité.**

Le service public postal revêt généralement deux aspects: le service postal universel et les services financiers postaux.

Au Sénégal, le service universel est confié à La Poste.

Il comprend :

- La collecte, le tri, l'acheminement et la distribution d'envois postaux jusqu'à deux (2) kilogrammes ;
- La collecte, le tri, l'acheminement et la distribution des colis postaux jusqu'à vingt (20) kilogrammes ;
- Les services relatifs aux envois postaux recommandés et aux envois postaux avec valeur déclarée ;
- L'émission et le paiement de mandats de poste (transferts.....).

Cependant, se pose la problématique du financement. Il est vrai que l'Etat inscrit dans son budget et paye à La Poste une rémunération dite de service public. Mais La Poste a toujours sollicité la revalorisation du montant alloué pour qu'il soit à l'équilibre des coûts supportés.

Elle s'appuie en cela, sur le fait que le service public postal ne se limite

pas au seul service universel. En effet, dans sa mission, La Poste assure l'accès aux services financiers de base (CCP, CNE, transferts..) et surtout participe à l'aménagement du territoire à travers l'implantation d'un réseau dense dont la majeure partie n'est pas rentable. Mais l'enjeu principal du service public postal, c'est comment continuer à assumer cette mis-

sion face aux mutations profondes de l'environnement, notamment avec les transformations générées par l'avènement des technologies de l'information et de la communication.

La Poste aura besoin de s'appuyer sur l'expérience des autres administrations postales à travers le monde par le biais de la coopération pour obtenir des convergences et solidarités.

**En Belgique**



La Belgique compte accorder une compensation à bpost pour la prestation de certains services publics: maintien d'un réseau de bureaux de poste dans toute la Belgique, le paiement à domicile des pensions de

retraite, distribution des quotidiens et périodiques... La Belgique a organisé une consultation publique qui a confirmé le rôle socio-économique de La Poste. Ce rôle fait maintenant parti du service public. Ce mécanisme de

compensation contient également des mesures incitant bpost à accroître l'efficacité et la qualité de ses services publics.

# Lutte gagnante : Réouverture de Toulouse Ancely

Le 18 août 2022, le bureau de poste d'Ancely est en partie détruit par un camion bélier utilisé pour piller le distributeur automatique de billets. Enclavé entre l'hôpital Purpan et Blagnac, le quartier d'Ancely, avec ses 16 000 habitants, s'est retrouvé brusquement sans bureau de poste, dernière incarnation du service public dans ce quartier.

## Revenons sur l'histoire de ce bureau qui est singulière.

En 1995, on dénombre déjà 12 000 habitants à Ancely, les bureaux de poste les plus proches sont Toulouse St Cyprien et Blagnac. Il y a un véritable besoin qui sera porté par le collectif des associations du quartier auprès de la direction départementale de La Poste. Le président de cette association n'est autre qu'un retraité de La Poste, militant CGT. La première réponse de la direction de la Haute Garonne est : « Vous n'aurez jamais de bureau de poste à Ancely ». La mobilisation des associations et de la population s'organise avec plusieurs manifestations, défilés et même occupation de la direction. Une solution proposée par La Poste est la possibilité d'utiliser les services du vague-mestre de l'hôpital Purpan, qui ne peut proposer uniquement certaines opérations. Solution donc imparfaite

qui fera l'objet d'une délégation de masse au point poste de l'hôpital.

La CGT et les politiques sont associés. Cédant à la mobilisation qui dure et se renforce, La Poste jette l'éponge et le bureau de poste d'Ancely est inauguré en octobre 2006.

## L'action de la population du quartier avec ses associations a payé.

Revenons en 2022 où ce bureau est quasiment en ruines. La Poste est sur une politique de réduction de la présence postale. Elle traîne et fait traîner en invoquant des problèmes d'indemnisation de la part des assurances pour justifier l'absence de travaux. Les usagers, dont de nombreuses personnes âgées, sont contraints de se déplacer à Toulouse Grande-Bretagne ou Blagnac pour effectuer leurs opérations. Le collectif



Le Président de l'association de quartier

se remobilise. La CGT propose une pétition qui sera massivement signée lors de marchés, vide-grenier, etc... Premier élément positif, une boîte aux lettres est remise en service.

La mobilisation continue jusqu'à la réouverture ce 18 juin en présence de membres du collectif des associations de quartier et de la CGT.

Cette réouverture est une grande victoire du service public face à l'ultra-libéralisme, celui qui désertifie les quartiers et les campagnes faisant ainsi le terreau du vote d'extrême droite. Cette victoire est à mettre à l'actif des usagers regroupés dans leurs associations et de la CGT.

Et quel plaisir de lire dans les yeux de Gustave la joie et le bonheur procurés par l'aboutissement de ces longs combats à Ancely, son quartier.



Photo ci-dessus : Mobilisation devant le bureau de poste de Toulouse Bonnefoy

# La coopération SNCF / La Poste doit vivre !



Les questions d'environnement, d'emplois, d'aménagement du territoire, de réponse aux besoins, prennent une acuité particulière ces derniers temps. Il est urgent de mettre en œuvre une politique offensive de coopération entre les grandes entreprises publiques du pays pour répondre aux besoins de l'intérêt général.

Les services publics démontrent tous les jours, malgré le manque de moyens, leurs vertus pour répondre aux besoins fondamentaux de nos concitoyens (santé, énergie, transport, télécommunication, eau, éducation nationale...). Seule une politique basée sur un engagement pluriannuel de l'Etat peut satisfaire ces besoins.

Confronté aux exigences liées au dérèglement climatique, à la nécessaire réindustrialisation du pays, à l'aménagement et au développement des territoires, le transport ferroviaire de marchandises public doit se développer autour de son outil public : la SNCF.

Le maillage territorial de la SNCF, ses différentes techniques de production (combiné, wagons isolés, autoroutes ferroviaires) sont des atouts pour acheminer les marchandises sur des

courtes ou longues distances, afin de satisfaire les entreprises, les chargeurs et aussi les logisticiens.

En 2019, les français ont dépensé plus de 40,37 Milliards d'euros d'achats «en ligne», générant une croissance du secteur de plus de 5,9% par rapport à 2018.

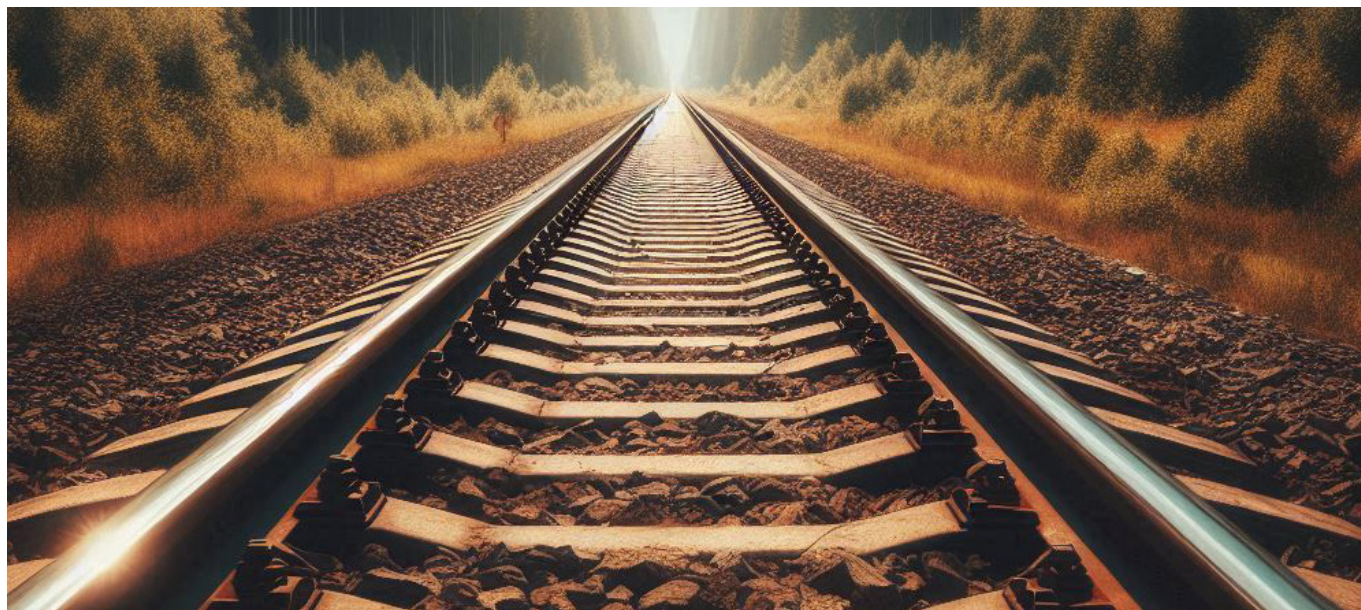
Ce développement du e-commerce et de la messagerie constitue un enjeu de taille pour la relance de FRET SNCF. Il doit pouvoir laisser entrevoir la perspective de relancer les TGV, ou plus largement les trains postaux qui ont été supprimés en 2015 sur injonction du gouvernement de l'époque.

Pour cela, il faut dans un premier temps que l'Etat arrête le processus de privatisation engagé vis-à-vis de son outil public FRET SNCF ainsi que celui de La Poste.

La CGT considère qu'une large loi de programmation de financement des infrastructures doit être votée rapidement, afin de permettre de relier les grandes zones logistiques, type «Chronopost» au réseau ferré national pour favoriser le report du transport de courriers et de colis de la route vers le rail.

L'Etat doit aussi imposer une part du volume transporté par la route sur le rail afin de répondre aux enjeux climatiques notamment.

**La fédération CGT des cheminots et celle des activités postales et télécommunication vont travailler un projet de coopération entre les deux grandes entreprises publiques que sont la SNCF et La Poste.**

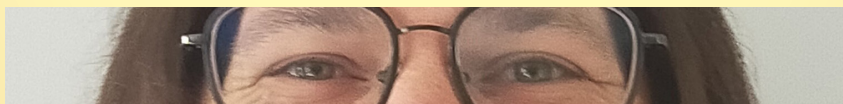


Vos bureaux de poste,  
vos colis,  
votre courrier...

..VOUS  
les voulez  
comment ?



Afin de prolonger notre démarche commune,  
la Fédération **CGT** des salariés  
des activités postales et de télécommunications  
souhaite recueillir votre avis



Répondez à notre questionnaire

sur le site [cgt-fapt.fr](https://cgt-fapt.fr)

«Service public postal - sondage»

ou en flashant ce QR-code



<https://cgt-fapt.fr>

